

tains domaines des relations américano-canadiennes, ou que certaines mesures prises par le Canada portent atteinte à l'harmonie qui, traditionnellement, règne entre les deux pays.

#### Une optique différente

Je ne crois pas que de telles conclusions donnent une image juste de nos relations avec les États-Unis. Il me semble au contraire qu'elles reflètent une perception différente de l'évolution que ces relations devraient connaître, différence de vues qui explique les divergences entre Canadiens et Américains quant à leurs positions respectives.

"Toutefois, je suis persuadé que les Américains, en cette année où ils célèbrent avec éclat le bicentenaire de leur révolution et réaffirment les idéaux qui ont façonné leur nation, sont, parmi nos amis, ceux qui peuvent le mieux comprendre et respecter l'évolution de nos exigences sur le plan national.

"L'affirmation que nos relations bilatérales sont affaiblies du fait que le Canada s'efforce d'atteindre des objectifs nationaux que les Américains tiennent pour acquis, ne me semble donc pas justifiée. En outre, de toute évidence, il n'est pas réaliste de penser que le Canada pourrait donner son aval à une détérioration de ses rela-

tions avec les États-Unis.

"L'affirmation de la volonté nationale de deux peuples dans leurs actes exige que tous deux reconnaissent leurs aspirations et intérêts légitimes, qu'ils soient conscients des changements qui se produisent de part et d'autre, et qu'ils tiennent compte de leur désir profond de fonder leurs relations sur la réciprocité de leurs intérêts.

"Dans une telle perspective, je crois que nous nous acheminons, lentement mais sûrement, vers une métamorphose positive de nos relations, qui se traduira par une conscience croissante de nos intérêts respectifs. Privilégiés au départ, nous pouvons nous appuyer sur une amitié de longue date et une large communauté d'intérêts: le Canada est le premier à reconnaître le rôle des États-Unis et de leur leadership sur le plan de la paix et du progrès dans le monde, rôle dans lequel il les a, vous en conviendrez sans doute avec moi, largement aidés.

"Je considère que nos discussions de demain seront le meilleur exemple du genre de dialogue qui préside à nos relations. Et je suis persuadé que les fréquentes consultations que nous avons eues, M. Kissinger et moi-même, et que nous avons trouvées si constructives, serviront de modèle pour celles qui se dérouleront dans l'avenir."

#### Premier résultat de l'Accord Canada-CE

La signature récente d'un accord en vertu duquel la compagnie Bombardier-MLW, de Montréal, fabriquera sous licence les moteurs diesel pour la firme italienne *Grandi Motori Trieste* (G.M.T.), est le fruit de la politique de coopération industrielle découlant de l'Accord-cadre de coopération économique et commerciale, signé le 6 juillet dernier, par le Canada et les Communautés européennes (voir *Hebdo Canada* du 21 juillet 1976).

En vertu de cet accord (qui pourrait amener des ventes de l'ordre de 5 millions \$ dès la première année, et de quelque 20 millions \$ annuellement par la suite), Bombardier-MLW détient les droits exclusifs de commercialisation, de fabrication et de service, pour le Canada, des moteurs diesel de G.M.T., à révolution moyenne, de la catégorie 3 000 à 24 000 CV. De plus, l'entreprise montréalaise obtient des droits

non exclusifs de vente et de service hors du Canada.

En outre, l'accord donne à Bombardier-MLW des droits exclusifs de commercialisation et de service, pour le Canada, des autres moteurs de G.M.T. d'une puissance maximale de 50 000 CV, et des droits non exclusifs de vente partout ailleurs.

M. J. Claude Hébert, président du conseil et président de Bombardier-MLW, a fait savoir que cet accord compléterait la gamme des moteurs diesel à révolution rapide (de 700 à 4 500 CV), de la compagnie, ajoutant qu'en mettant ces nouveaux moteurs à la disposition des clients canadiens, Bombardier-MLW étendait le champ de ses activités de façon toute naturelle.

M. Luigi Laudisa, directeur commercial de G.M.T., a déclaré, pour sa part, ce qui suit: "Nous nous réjouissons de cette nouvelle association avec une compagnie canadienne qui jouit d'une excellente réputation mondiale grâce à

ses locomotives électriques diesel et à ses génératrices diesel. Les nombreuses années d'expérience de MLW en ingénierie, fabrication, commercialisation et service des moteurs et systèmes diesel en font la seule compagnie canadienne capable de satisfaire à nos normes."

Bombardier-MLW fabrique présentement divers types de moteurs: moteurs des centrales énergétiques LG-2 et LG-3, à la baie James, et moteurs des nouveaux brise-glaces de classe "R", du gouvernement, présentement en construction aux chantiers de Vancouver.

Les moteurs G.M.T. conviennent aux besoins de centrales électriques plus puissantes et de navires de tonnage plus important. Il fallait, jusqu'à présent, importer ces moteurs. Une équipe de spécialistes des deux compagnies étudie présentement la mise sur le marché de la production canadienne.

La compagnie G.M.T., jouit depuis 1971 de vastes installations de recherche; c'est une entreprise à participation, mise sur pied en 1966 par *Fiat* et *Financtiere*. *Fiat* est la plus importante compagnie privée italienne dont la gamme des produits comprend les voitures, les camions, les avions, les turbines à gaz et les centrales nucléaires. *Financtiere* (groupe d'investissement appartenant à l'État) possède des intérêts majeurs dans les chantiers de construction navale italiens, les installations de réparation de navires et les industries qui s'y rattachent.

Bombardier-MLW est une entreprise canadienne qui se spécialise dans la conception, la fabrication et la vente, à l'échelle mondiale, de véhicules de transport et de sport. Elle résulte de la fusion de deux compagnies, Bombardier Ltée et MLW - *Worthington Ltd.*, et possède des installations au Canada et en Autriche.

Fondée en 1942, la compagnie Bombardier a débuté comme fabricant de véhicules tout-terrain, et est, depuis une quinzaine d'années, le plus grand producteur mondial d'autoneiges. Plus récemment, la compagnie a diversifié sa production et fabrique des motocyclettes et des voiliers. En 1974, elle s'est lancée dans le secteur des transports urbains.

La compagnie MLW, fondée en 1902, a été tout d'abord un important fabricant de locomotives à vapeur, et est devenue par la suite l'un des principaux producteurs mondiaux de locomotives diesel-électriques.